



Communiqué de presse ACN  
4 juin 2019

**Publication de l'édition 2019 de l'Observatoire ACN :  
La confiance numérique (cybersécurité, sécurité et identité numérique)  
est le secteur industriel français avec le plus fort taux de croissance (9%) et la  
meilleure productivité en 2018**

*L'Alliance pour la Confiance Numérique (ACN – organisation professionnelle représentant les entreprises du secteur de la confiance numérique) publie l'édition 2019 de son Observatoire de la Confiance numérique. Cette étude de référence permet de mettre à jour les indicateurs économiques de la profession (cybersécurité, sécurité et identité numérique) et de dresser un panorama détaillé de la structure de la filière, de son dynamisme, des principales tendances de marché et de sa place parmi les autres secteurs économiques.*

« Dans le domaine de la confiance numérique, la France dispose d'un tissu industriel très performant et d'une excellence internationalement reconnue. Eu égard à son importance économique majeure, mais aussi à son apport sociétal en termes de sécurisation du numérique, ce secteur doit être pleinement reconnu pour son caractère stratégique. Les tensions croissantes au niveau international ont des effets tous les jours plus visibles sur l'ensemble des applications numériques : tous les secteurs économiques sont aujourd'hui concernés et ont besoin de pouvoir s'appuyer sur un réseau d'acteurs de confiance numérique. C'est le seul moyen de protéger notre souveraineté numérique nationale ainsi que l'autonomie stratégique européenne » indique Philippe Vannier (Atos), nouvellement élu à la Présidence de l'ACN (Alliance pour la Confiance Numérique).

Avec un **chiffre d'affaires de 12,4 milliards d'euros en France**, la filière de la confiance numérique est désormais un acteur de poids dans l'économie française, et affiche les meilleures performances parmi les autres filières industrielles, **tant en croissance (plus de 9% par an depuis 5 ans) qu'en valeur ajoutée (48% de taux de valeur ajoutée en 2018)**.

De fait, **cette croissance de 9% par an se fonde sur des acquis extrêmement solides et durables**. En effet, les grandes tendances de marché incitent à anticiper une poursuite de ce rythme de croissance sur plusieurs années. Cette tendance devrait notamment être confortée par la numérisation croissante de toutes les activités économiques, le déploiement de nouvelles technologies – (**multiplication des objets IoT, 5G, véhicules connectés, blockchain, intelligence artificielle**), ou encore grâce à la montée en puissance de plusieurs dispositifs législatifs français (Mission interministérielle pour une Identité

numérique française, loi de programmation militaire et statut d'Opérateur d'importance Vitale OIV,...) et européens (Directive NIS et statut d'Opérateur de Services Essentiels OSE, règlement GDPR sur la protection des données personnelles, règlement European Cybersecurity Act sur la cadre harmonisé de certification en cybersécurité, règlement e-Idas, etc.).

L'ensemble de ces éléments conduisent à **une prise de conscience progressive de la nécessité de bien prendre en compte la cybersécurité, ainsi que la protection des données personnelles dès la conception** (« by design ») de l'ensemble des maillons formant la chaîne de la transformation digitale.

Cette prise de conscience devrait, à son tour, alimenter pour les années à venir la croissance des entreprises du secteur de la confiance numérique.

-----  
A propos de l'ACN :

*L'Alliance pour la Confiance Numérique (ACN) représente les entreprises du secteur de la confiance numérique (leaders mondiaux mais aussi start up, PME, et ETI qui représentent 65% des membres) notamment celles de la cybersécurité, de l'identité numérique, des communications sécurisées, de la traçabilité / lutte anti-contrefaçon et de la safe city. La France dispose dans ce domaine d'un tissu industriel très performant et d'une excellence internationalement reconnue grâce à des leaders mondiaux, des PME, des ETI et aux différents acteurs dynamiques du secteur. On dénombre environ 850 entreprises réalisant en France plus de 12 Milliards d'euros de chiffre d'affaires dans ce secteur en forte croissance (plus de 9% de croissance chaque année depuis 2013). L'ACN est membre de la FIEEC (Fédération des Industries Electriques, Electroniques et de Communication) et participe activement à ce titre aux travaux du Comité Stratégique de Filière(CSF) Industries de Sécurité, en cours de création. Par ailleurs, l'ACN est également membre fondateur de l'ECSO (European CyberSecurity Organisation).*